



# MSA ALPES-VAUCLUSE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





# SOMMAIRE

## Édito

04

## Qui sommes-nous ?

05

Carte d'identité de la MSA / Chiffres clés / MSA en ligne /  
Organigramme de la MSA Alpes-Vaucluse

## La MSA sur les territoires

12

Un maillage territorial important / La Vie Mutualiste

## La MSA vous accompagne tout au long de la vie

17

Des ambitions fortes au service des adhérents / Un accompagnement des particuliers /  
Des actions de prévention santé à toutes les étapes de la vie / Prévention du mal-être agricole /  
Un accompagnement des professionnels

## La MSA, un organisme responsable

26

Une MSA en phase avec son temps / À la MSA c'est l'humain qui prime / La performance économique /  
Les associations du Groupe MSA

## Rétrospective 2022

34

## CONTINUONS D'ÊTRE BIENVEILLANTS ET ATTENTIFS

Voici quelques années que les crises sanitaires, socio-économiques, climatiques et géopolitiques se succèdent. Face à cela, notre société fait preuve d'une résilience à toute épreuve. Elle peut compter sur le soutien de la MSA. Car c'est la raison d'être d'un organisme de protection sociale que d'accompagner les transformations collectives tout en s'assurant de ne laisser personne au bord du chemin.

Face à cela, la MSA dispose d'un panel de réponses adaptées à chaque situation.

## UN APPUI FINANCIER

Face à l'augmentation de la précarité, la MSA met tout en œuvre pour assurer à chacun des conditions de vie décentes. Quand les dispositifs d'aide sociale légaux ne suffisent plus, la MSA dispose d'aides locales ciblées et de dispositifs d'accompagnement adaptés aux situations spécifiques.

Et cet accompagnement ne s'arrête pas aux particuliers. Entreprises, exploitants, vous pouvez également bénéficier d'un accompagnement personnalisé en cas de difficulté : prises en charge de cotisations, échéanciers, etc.

## UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ PAR DES PROFESSIONNELS

La MSA dispose de professionnels en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention des risques professionnels, de professionnels de santé, etc. Ceux-ci sont à même d'accompagner, sur le plan individuel et/ou collectif, les situations spécifiques.

À la croisée de problématiques personnelles et professionnelles, le mal-être du monde agricole est une préoccupation majeure de la MSA et de ses partenaires. D'où la mobilisation de notre caisse en tant que pilote des Comités départementaux mis en place dans le cadre de la "feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté". La MSA agit ici à deux niveaux : au niveau collectif, elle met en place les conditions d'une meilleure prévention, détection et prise en charge des situations de mal-être ; au niveau individuel, elle accompagne les personnes en difficulté.

## UNE RÉPONSE POLITIQUE, ANCRÉE DANS LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Connectée à ses adhérents grâce à son réseau d'élus, la MSA continue de s'adapter, jour après jour, au besoin de ses adhérents et à l'évolution de la société.

Ceux-ci contribuent à la définition de ses orientations politiques, à-travers leur participation aux instances décisionnaires de la MSA, mais également en lien avec nos partenaires. La MSA est ainsi intervenue dans les travaux locaux du Conseil national de la refondation en santé en 2022 et s'engage aujourd'hui dans les concertations sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles.

En 2020, l'ambition affichée de la nouvelle mandature était le développement de la vie mutualiste. À mi-mandat, la dynamique engagée est prometteuse et augure d'une implication nouvelle des élus sur leur territoire et auprès de nos adhérents.

L'action "Engagés pour l'alimentation" conduite par nos élus en 2022 témoigne de ce renouveau et nous faisons le vœu de pouvoir développer ce type d'initiatives à l'avenir.

On retrouve à travers ces quelques exemples la marque de fabrique de la MSA : l'appréhension globale des situations permise par le guichet unique, l'importance de son réseau d'élus et de partenaires pour porter les actions adaptées aux différentes filières et territoires.

Ce rapport, qui présente nos réalisations de l'année 2022 et nos perspectives pour l'année 2023, offre également l'occasion de remercier et de féliciter le personnel de la MSA pour son engagement quotidien et son investissement professionnel.

Sur ces notes positives, souhaitons encore et toujours de belles années au modèle MSA, au service de ses adhérents et des territoires.

**Marie-Claude SALIGNON**

Présidente de la MSA Alpes-Vaucluse

**Corinne GARREAU**

Directrice Générale de la MSA Alpes-Vaucluse



QUI  
SOMMES-NOUS ?

# CARTE D'IDENTITÉ DE LA MSA |

## UN GUICHET UNIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION AGRICOLE ET RURALE

La MSA est le 2<sup>ème</sup> régime de protection sociale en France. Elle propose un guichet unique pour simplifier les démarches administratives de ses ressortissants.

Par ce système, qui fait toute l'originalité du régime agricole, la MSA gère l'ensemble des branches de la Sécurité sociale (retraite, maladie, accident du travail-maladie professionnelle, famille, recouvrement). Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels.

Elle dispose ainsi d'une approche globale des situations et des besoins lui permettant d'apporter les solutions les mieux adaptées. Acteur reconnu des territoires ruraux, elle intervient à travers sa politique d'action sociale dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, de l'habitat, de l'insertion, de l'accès aux soins, de la prévention santé et de la perte d'autonomie.

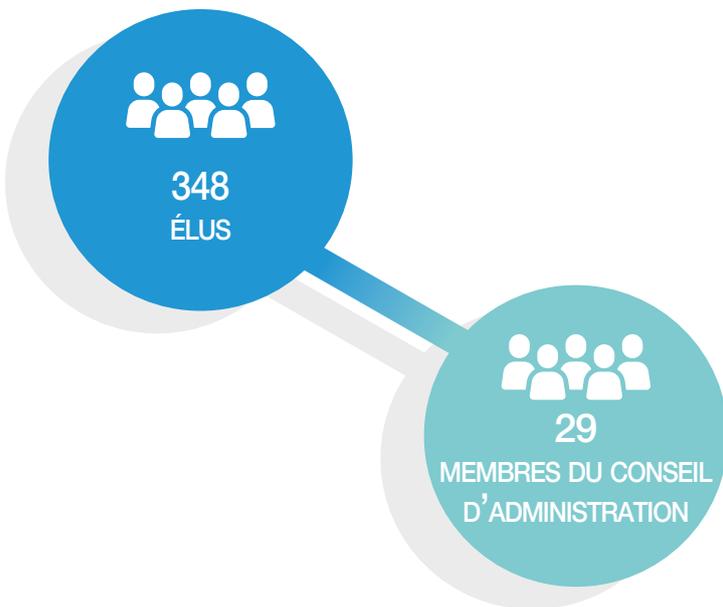
## UNE GOUVERNANCE MUTUALISTE

La MSA est le seul organisme à disposer de représentants locaux élus par l'ensemble des adhérents dans chaque canton. Elle bénéficie ainsi d'un maillage dense qui lui permet d'agir au plus près des préoccupations des individus, des entreprises et des territoires.

Les élus locaux constituent un relais précieux entre les adhérents et le Conseil d'administration, que ce soit en termes d'information ou d'expression des besoins. Il appartient aux élus locaux de désigner leurs représentants au sein du Conseil d'administration.

La MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur ses élus qui constituent un réseau au plus près des populations. Les élus assurent une veille active dans leur entourage professionnel et privé en signalant à la MSA les difficultés, les dossiers critiques, les situations de fragilité ou encore les personnes dont l'état est préoccupant.

Ils créent, proposent et portent des projets locaux et nationaux au service des adhérents.



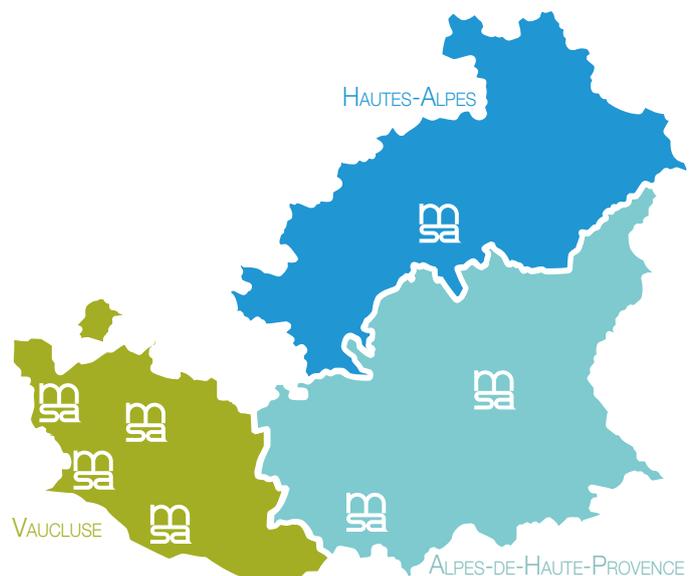
## UNE PRÉSENCE SUR 3 DÉPARTEMENTS

**LES CHIFFRES**

16 points de contact implantés sur l'ensemble du territoire :

- dont 7 agences MSA (Avignon, Gap, Carpentras, Orange, Digne, Manosque et Coustellet)

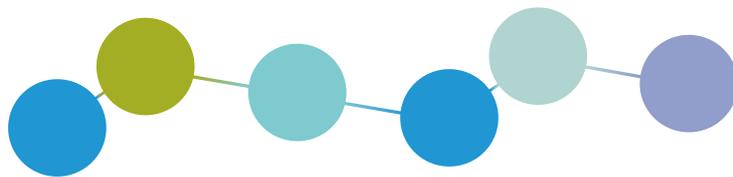
349 salariés au sein de la MSA Alpes-Vaucluse principalement répartis sur 2 sites de production : Gap et Avignon.



## UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU CŒUR DES TERRITOIRES

La MSA contribue au développement social sur les territoires. Au-delà de sa mission de service public, elle met également en œuvre depuis de nombreuses années :

- des **dispositifs visant à prévenir le mal-être agricole** par un accompagnement social individuel ou collectif. Cela se traduit entre autre par la mise en place d'un numéro d'appel "Agri' Écoute" (09 69 39 29 19) accessible 24h/24 et 7j/7 pour les agriculteurs en situation de détresse ;
- des **modules d'accompagnement des familles en difficultés** : vacances, séjours répit, structures d'accueil pour les jeunes enfants ;
- l'**accompagnement des actifs** via des dispositifs d'aide aux aidants et d'aide au répit pour les situations d'épuisement professionnel et des ateliers de l'inclusion ;
- des **initiatives d'insertion par l'activité économique** (IAE) pour favoriser l'emploi et le maintien en emploi des personnes éloignées par un accident de la vie, une maladie ou un handicap.
- des **actions de développement social des territoires** destinées à favoriser l'émergence et la consolidation de projets locaux portés aux côtés de nos partenaires.



## UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS LOCAUX

La proximité reste une préoccupation forte de la MSA, qui a fait **le choix de maintenir une présence de ses services localement**. La MSA est par ailleurs le seul régime de Sécurité sociale capable de **compléter les prestations de base par des services pour couvrir l'intégralité des besoins** de ses ressortissants et des populations rurales, notamment via :

- une implication auprès du réseau des France Services en tant qu'opérateur socle et **acteur de l'inclusion numérique** ;
- des **actions de prévention tout au long de la vie** : instants santé, éducation thérapeutique, etc. ;
- un soutien au **développement des structures d'exercice coordonné** (équipes de soins primaires, etc.) ;
- un **accompagnement des collectivités territoriales** pour la mise en place de Contrats locaux de santé (CLS) ;
- la mise en place d'**initiatives sociales, solidaires et volontaires** pour lutter contre l'isolement et l'exclusion des personnes âgées avec les Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (MARPA) et l'habitat inclusif ;
- une offre de services composée de 6 associations pour la **formation, l'emploi et les services aux personnes** ;
- un **service de téléassistance aux personnes âgées et travailleurs isolés** pour favoriser le maintien à domicile en toute sécurité.

# CHIFFRES CLÉS |

## NOS RESSORTISSANTS



**145 671**  
ressortissants

représentant **16,8 %** de la population totale de nos 3 départements.

(Source : Insee)

NON-SALARIÉS : **36 187 (25 %)**

SALARIÉS : **109 484 (75 %)**

## NOS ACTIFS AGRICOLES



**44 697**  
salariés agricoles

pour un total de **60 073** contrats de salariés.

(Source : CCMSA)

EXPLOITANTS : **9 181**

CONJOINTS COLLABORATEURS : **625**

ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE : **5 305**

## LA GESTION POUR COMPTE DE TIERS

(ORGANISME COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ET PRÉVOYANCE)



**34 637**  
bénéficiaires d'une complémentaire santé

## LA FAMILLE



**14 950**  
familles

bénéficiaires d'au moins une prestation familiale, logement, solidarité ou handicap.

(Source : CCMSA)



## NOS ÉLUS



**420**  
élus

répartis en 3 collèges (exploitants / salariés / entreprise employeur de main d'œuvre).

TITULAIRES : **348 (83 %)**

SUPLÉANTS : **72 (17 %)**

## LA COUVERTURE MALADIE



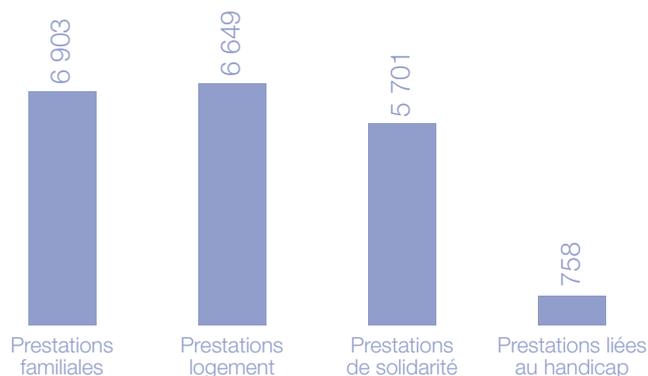
**86 377**  
personnes

protégées en Assurance Maladie au 1<sup>er</sup> janvier 2022. (Source : CCMSA)

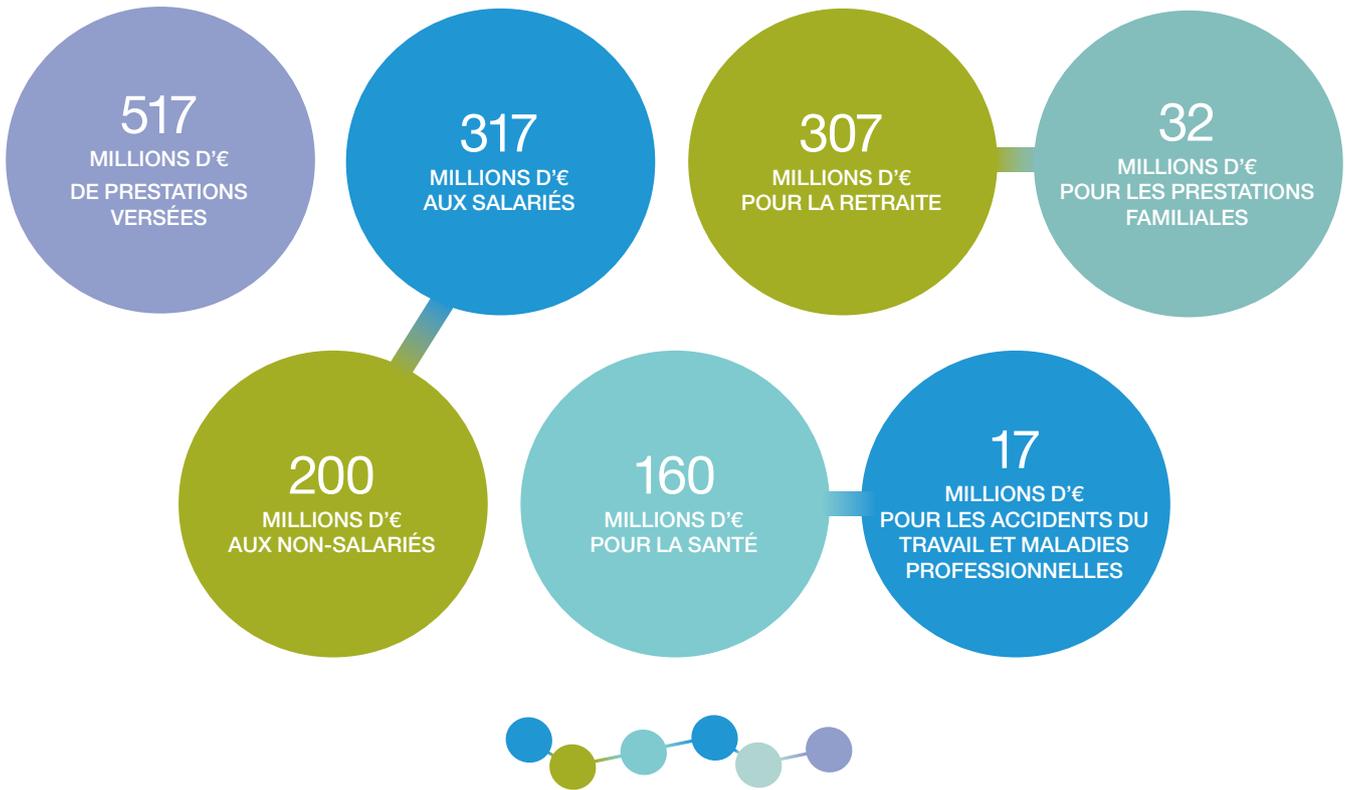
AYANTS DROIT : **19 121 (22 %)**

OUVRANTS DROIT : **67 256 (78 %)**

BÉNÉFICIAIRES D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : **11 327**



## PRESTATIONS

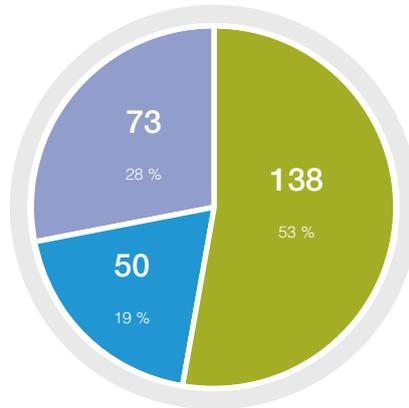


## COTISATIONS

chiffres exprimés en millions d'euros



- Salariés
- Non-salariés
- Prélèvements divers (CSG, TCD)

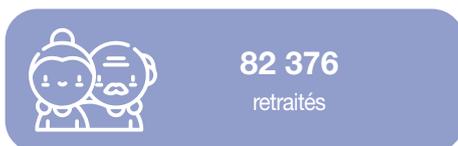


### Un ratio solidaire

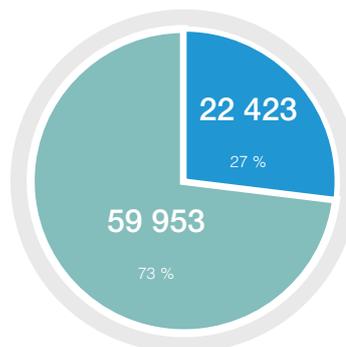
Pour 1 € cotisé, la MSA Alpes-Vaucluse reverse en moyenne plus de 2 € aux adhérents sous forme de prestations (famille, retraite, santé, etc.).



## LA RETRAITE



dont 11 347 bénéficiaires (14 %) de la retraite complémentaire obligatoire.



- Salariés
- Non-salariés

Un non-salarié agricole bénéficie à la fois du régime de base et de la retraite complémentaire obligatoire.

## CÔTÉ SITE INTERNET

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### L'ACCUEIL REPENSÉ DE LA RUBRIQUE "EMPLOYEURS"

Employer des salariés, c'est essentiel pour le bon fonctionnement et le développement des entreprises agricoles. Mais c'est aussi beaucoup de responsabilité et de nombreuses démarches à effectuer.

Démarches et conseils à l'embauche, sensibilisation des équipes aux risques professionnels, diagnostics personnalisés, taux de cotisations sociales et exonérations, etc. : la nouvelle page d'accueil de la rubrique destinée aux employeurs de main d'œuvre agricole a été repensée et conçue pour faciliter leurs démarches et leur permettre de prendre soin de leurs salariés.



## STATISTIQUES

Les chiffres du site Internet MSA Alpes-Vaucluse en 2022 :



**13 140 659**  
pages vues



**1 226 403**  
connexions à l'espace privé  
(dont 1 117 335 connexions à l'espace  
privé particuliers)

## L'APPLICATION MOBILE MA MSA & MOI

L'application mobile vous permet d'accéder à votre espace privé MSA Particulier depuis votre smartphone, elle permet de :

- transmettre vos documents ;
- consulter vos paiements ;
- contacter votre MSA par messagerie sécurisée ;
- demander un rendez-vous.

**305 224**

connexions à l'appli  
ma MSA & moi  
en 2022

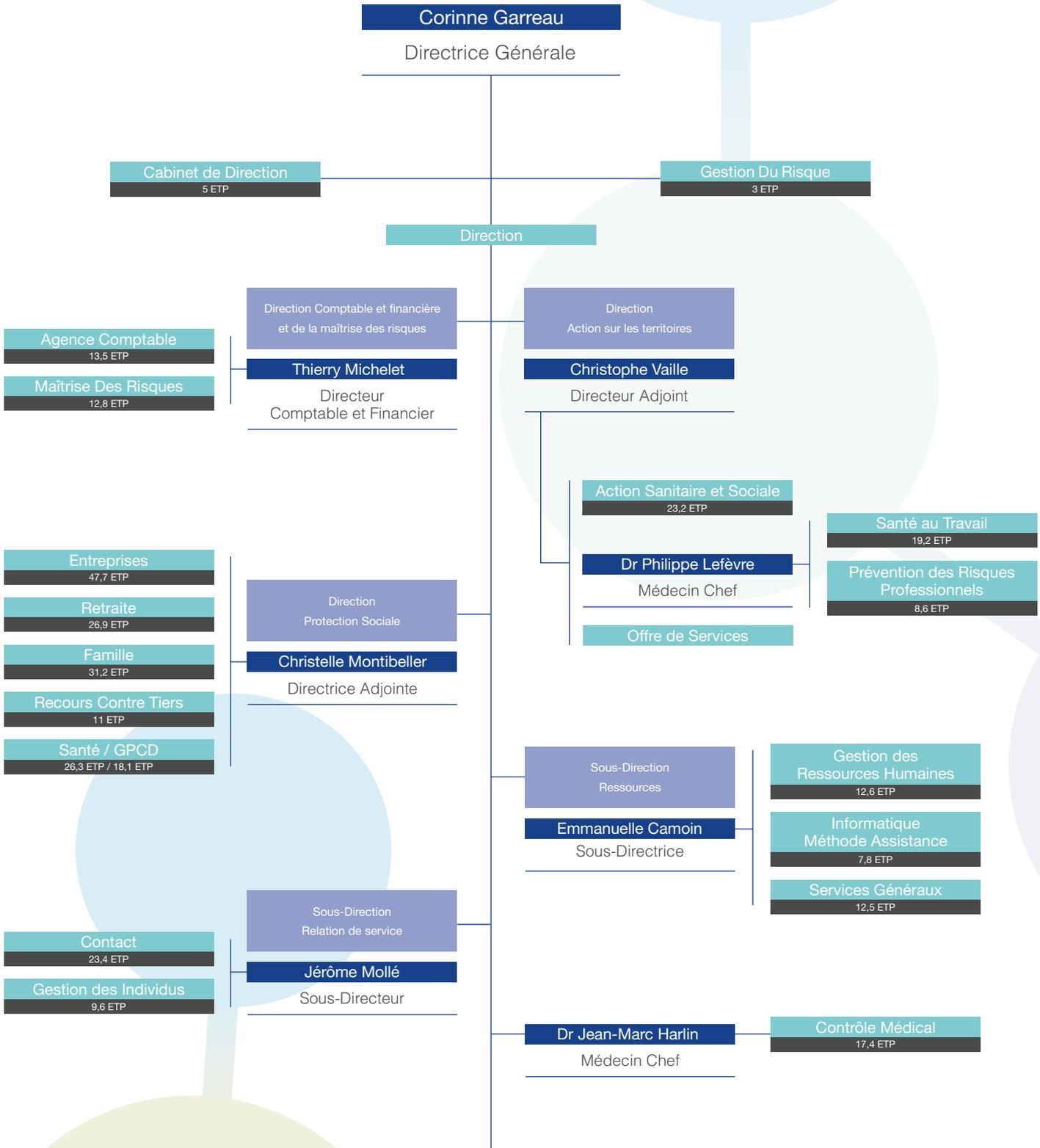


## NOUVEAU !

En 2022, l'appli Ma MSA & Moi a fait peau neuve !

- Navigation simplifiée avec de nouvelles fonctionnalités
- Demander un rendez-vous : il est désormais possible de faire une demande de rendez-vous téléphonique ou physique dans l'une des agences de sa caisse.
- Accès à l'application "Mon compte retraite".
- Dépôt de documents

# ORGANIGRAMME DE LA MSA ALPES-VAUCLUSE



Données : Décembre 2022

# LA MSA SUR LES TERRITOIRES



# UN MAILLAGE TERRITORIAL IMPORTANT

## LES AGENCES MSA / FRANCE SERVICES, UNE RÉUSSITE

Depuis 2020, les résultats des agences MSA & France services témoignent de la pertinence de ce partenariat en termes d'**accès aux services publics**.

En 2022, la tendance est à un **accompagnement individuel plus important** qui va de pair avec une légère baisse de fréquentation sur l'année.



Les agences de Digne et Manosque couvrent près de **32 % de l'activité totale** des France Services dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en 2022.

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### DEUX NOUVELLES PERMANENCES OUVERTES

Dans une logique de renforcer notre présence sur les territoires et de favoriser l'accès aux services publics de proximité, deux nouvelles permanences ont ouvert leurs portes en 2022.

Le **point d'accueil de Sarrians** (Vaucluse) a ouvert le 7 avril et accueille les adhérents tous les jeudis dans les locaux du point d'information jeunesse / France services.

La **permanence de Mallemoisson** (Alpes-de-Haute-Provence) a débuté le 28 janvier. Les adhérents sont reçus à la mairie tous les vendredis après-midi.



**46 833**  
personnes reçues  
dans nos accueils



**10 579**  
rendez-vous  
dont 787 rendez-vous prestations\*  
réalisés par nos agents MSA

\* Rendez-vous faisant un point approfondi sur la situation et les droits d'une personne et de sa famille.



#### PERSPECTIVES 2023 - AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

Un projet de **convention avec le point justice de Manosque** est en cours pour effectuer une permanence dans nos locaux une demi-journée par semaine en visioconférence.

En 2023, la MSA développe un partenariat avec les structures en charge de l'**accompagnement des plus fragiles**, en leur mettant à disposition un formulaire de sollicitation et en leur offrant un canal d'accès privilégié.

Également en cours de réflexion, la possibilité d'offrir un **service attentionné aux exploitants et employeurs qui s'installent ou partent à la retraite**.



Pour **92 %**  
des demandes  
adressées via "Mes  
Messages et Mes  
Réponses" sur notre site  
Internet, une réponse  
a été apportée sous  
**48 heures**

Cela a  
représenté  
**37 423 mails**



### Le Saviez-Vous ?

La MSA est partenaire de tous les France Services, vous pouvez ainsi être renseigné sur les droits et démarches de la MSA directement dans ces agences.

# LA VIE MUTUALISTE |

## LE MUTUALISME FAIT DE LA MSA UNE INSTITUTION MODERNE

Les **348 délégués titulaires** sont essentiels à la gestion du régime. Élus tous les cinq ans, ils sont accessibles et à l'écoute des ressortissants. Issus des trois composantes de la profession agricole (exploitants, salariés et employeurs), qu'ils soient actifs ou retraités, ils constituent un **réseau de proximité qui connaît les réalités d'un monde agricole et rural dont ils partagent le quotidien.**

Ils jouent ainsi un rôle de relais entre la population rurale et la MSA. Ils contribuent notamment à **maintenir un régime de protection sociale adapté aux attentes et préoccupations des populations.** Ils sont aussi force de proposition d'actions sur les territoires.

Le mutualisme repose sur les **valeurs de solidarité et de responsabilité et sur un fonctionnement démocratique.**



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PRÉSIDENTE

Marie-Claude SALIGNON

### 1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT

Jean-Michel MAZET

### LE PREMIER COLLÈGE (EXPLOITANTS AGRICOLES)

Donatien ALTAYRAC  
Florent ARMAND  
Sylvie BARJOT  
Vincent BERANGIER  
José-Marie BONNAUD  
Jean-Paul COMTE  
Thomas ESCOFFIER  
Rémy GRAVIÈRE  
Sandrine HAUSER

### LE DEUXIÈME COLLÈGE (SALARIÉS)

Annie AUBERT  
Gilles BLANC  
Brice BOUDOUIN  
Edith BROCHIER  
Alain GAYAN  
Thérèse GIL  
Philippe LACROIX  
Sophie LAMBERT  
Denis MAUCCI  
Jean-Michel MAZET  
Jean-Jacques OULION  
Annie CHATEL

### LE TROISIÈME COLLÈGE (EMPLOYEURS DE MAIN D'ŒUVRE)

Claude AILHAUD  
Fabrice BRUNEL  
Robert DELAYE  
Jean-Luc RIMBAUD  
Marie-Claude SALIGNON  
Jean LAGIER-TOURENNE

### REPRÉSENTANTES DÉSIGNÉES PAR LES UDAF

Nathalie MICHEL  
Michèle PELLISSIER

## NOS ADMINISTRATEURS, ACTEURS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Participation à :

7  
Conseils d'Administration

7  
Comités d'Action  
Sanitaire et Sociale

6  
Commissions de  
Recours Amiable

4  
Comités de Protection  
Sociale des Salariés

3  
Comité de Protection  
Sociale des Non-Salariés

4  
Comités Départementaux

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### DES ÉLUS "ENGAGÉS POUR L'ALIMENTATION"

Nos élus ont pu confirmer leur engagement auprès des populations rurales, à travers l'événement organisé auprès de **10 écoles du territoire**.

- **541 élèves** ont participé à nos actions
- **10 élus** mobilisés
- Une animation autour de l'**arbre des saisons** avec des diététiciennes
- **Visites d'exploitations** dans les Alpes et **présentation d'exploitations** dans les écoles du Vaucluse
- Sensibilisation au **bien-manger** et aux produits locaux et de saison
- Gros succès et réel engouement auprès des écoles
- **Une suite en 2023 des actions**



349

délégués titulaires



Solidarité  
Responsabilité  
Démocratie



### PERSPECTIVE 2023 - DÉVELOPPEMENT DE LA VIE MUTUALISTE

Une feuille de route ambitieuse pour développer la vie mutualiste d'ici 2025.

#### Axe 1 - Augmenter les actions portées par les élus sur les territoires

- Encore plus fort sur l'action alimentation portée par les élus !
- Choix de territoires sur lesquels les élus pourront eux-mêmes porter des actions

#### Axe 2 - Informer les élus des actions portées par la MSA sur les territoires

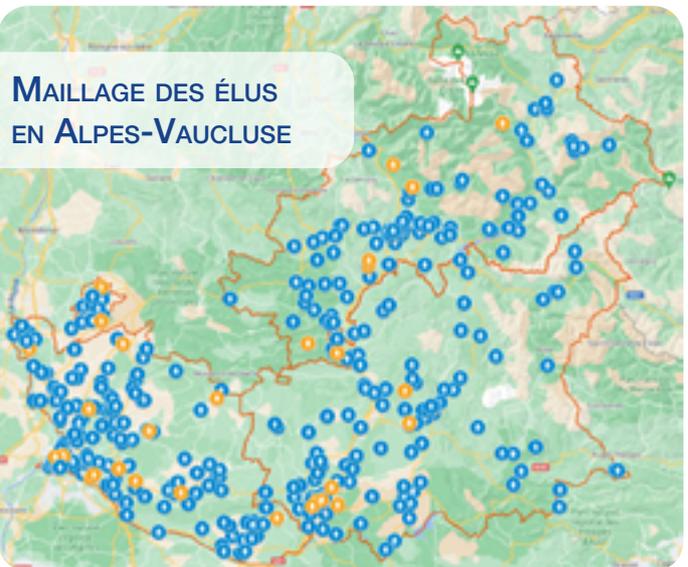
- Mise en place d'un outil d'information régulièrement alimenté et répondant aux besoins
- Participation des élus aux actions portées par la MSA



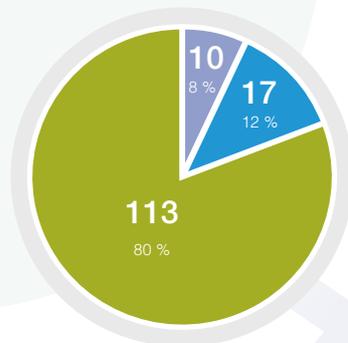
## ÊTRE ÉLU, C'EST QUOI ?

- S'engager pour ceux qui nous entourent
- Agir sur les territoires
- Faire vivre la solidarité au quotidien
- Représenter l'Institution
- Remonter les préoccupations et les difficultés que rencontrent les adhérents

Nos élus participent à des **commissions et instances qui ont un impact concret sur la vie de nos adhérents**, qu'il s'agisse d'accompagner les entreprises en difficulté, de monter des actions sur le terrain ou encore de financer des services et associations sur les territoires. Nos élus sont **attentifs au fonctionnement de la MSA Alpes-Vaucluse et apportent un éclairage stratégique.**



140  
sollicitations en 2022



## NOS ÉLUS SUR LE TERRAIN

Relais essentiels sur le terrain, nos élus disposent d'un canal de signalement dédié pour alerter la MSA sur une situation.

Les signalements enregistrés via ce formulaire sont pris en compte de manière prioritaire par les services.

L'analyse de ces remontées de terrain contribue à améliorer chaque jour le fonctionnement de la MSA Alpes-Vaucluse.

- Vaucluse
- Hautes-Alpes
- Alpes-de-Haute-Provence



### PERSPECTIVE 2023 - STRATÉGIE TERRITOIRES

L'action sur les territoires est dans l'ADN de la MSA. Afin d'améliorer les synergies entre acteurs et de répondre toujours mieux aux besoins de ses adhérents et des territoires, la MSA entend désormais porter une **stratégie territoire lisible et coordonnée.**

La caisse s'est engagée en 2022 dans une démarche de **recensement de l'ensemble de ses actions** sur les territoires. L'objectif est de travailler davantage en transversalité, en développant les complémentarités entre sujets et compétences afin de renforcer l'impact des actions portées. Son ambition 2023 est de **mieux communiquer auprès de ses élus et de ses partenaires sur ces actions** afin de leur permettre d'y prendre part plus activement.

LA MSA VOUS  
ACCOMPAGNE TOUT  
AU LONG DE LA VIE



# DES AMBITIONS FORTES AU SERVICE DES ADHÉRENTS



## UN PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE PLURIANNUEL

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires ruraux et à la mise en place, avec ses partenaires, d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations vivant en milieu rural.

Le plan d'action sanitaire et sociale 2021-2025 "Agir ensemble au cœur des territoires" s'articule autour de 4 axes pour lesquels la MSA Alpes-Vaucluse s'engage par ses actions individuelles et collectives auprès de ses ressortissants et de ses territoires.

### + LES 4 AXES DU PASS

- > LA MSA POUR TOUS SUR LES TERRITOIRES
- > LA MSA AVEC LES FAMILLES ET LES JEUNES
- > LA MSA AVEC LES ACTIFS FRAGILISÉS
- > LA MSA AVEC LES SENIORS



5 551

bénéficiaires d'aides financières individuelles



769

adhérents accompagnés individuellement dans le cadre des dispositifs d'action sociale



5 855 118 €

de dépenses en prestations individuelles, prestations de services et subventions aux structures

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### GRANDIR EN MILIEU RURAL : UNE OFFRE INNOVANTE POUR LES TERRITOIRES

"Grandir en milieu rural" est une offre qui permet aux acteurs de l'enfance et de la jeunesse de développer et mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux pour développer et diversifier des services ou améliorer la qualité et favoriser l'innovation des services existants.

L'ambition de "Grandir en milieu rural" est de répondre concrètement aux besoins des 0-25 ans qui s'articulent autour de 5 thématiques : accueil petite enfance, loisirs/vacances, parentalité, mobilité et numérique.

La MSA accompagne les structures en proposant un soutien financier pour des missions d'ingénierie et la mise en œuvre d'actions concrètes (équipement, aide au lancement, formations, etc.).

En 2022, 159 projets ont été soutenus pour un financement total de 519 911 €.



### PERSPECTIVE 2023 - HABITAT INCLUSIF ET MARPA



La MSA favorise l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie et soutient les projets d'habitats regroupés ou inclusifs sur les territoires ruraux pour permettre aux personnes de vivre "comme chez soi" dans des logements adaptés, sécurisés et favorisant le lien social. Le projet de MARPA de Revest-du-Bion se déploie avec la perspective d'une concrétisation d'ici 2025.

# UN PLAN DE SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## PLURIANNUEL

Un nouveau plan pour la période 2021-2025 a été élaboré en tenant compte de l'évaluation des actions du plan précédent. Il a considéré les besoins des actifs agricoles, mobilisé des élus et pris en compte de nouveaux risques professionnels.

Ce plan s'intègre dans la déclinaison du plan régional de santé au travail (PRST4). Il permet de donner un **nouvel élan à une prévention qui se veut toujours plus efficace.**

### + LES 3 ORIENTATIONS DU PSST

> AGIR POUR PRÉSERVER

> ACCOMPAGNER

> CO-CONSTRUIRE ENSEMBLE

**13 ACTIONS**

**34 PROJETS**

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### LES CONTRATS DE PRÉVENTION : PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE COMPÉTITIVITÉ

Les entreprises signataires d'une convention nationale d'objectifs de prévention (CNOF) peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour **améliorer leurs conditions de travail à travers un contrat de prévention.**

En MSA Alpes-Vaucluse il existe des contrats actifs dans les filières viticulture-vinification, horticulture-pépinière, arboriculture ou encore maraîchage.

En 2022, on compte **5 contrats de prévention actifs pour un total de 146 252 € de financement.**



## DES MOYENS D'ACTIONS

### > CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

Le service Santé sécurité au travail de la MSA Alpes-Vaucluse propose des conseils, des informations, des accompagnements à tous les adhérents soucieux de préserver leur santé et d'améliorer leurs conditions de travail.

### > FORMER

Les formations et sensibilisations proposées s'inscrivent dans cette démarche. Elles sont élaborées afin de permettre aux participants d'améliorer leurs pratiques professionnelles et transformer leurs situations de travail. Ces formations peuvent être adaptées à des demandes particulières en terme de durée et de contenu.

Des actions spécifiques portant sur d'autres thèmes peuvent, le cas échéant, être développées avec les conseillers en prévention, les infirmières et les médecins du travail.

### > FINANCER

Des aides financières existent pour accompagner les actifs agricoles dans leurs investissements et dans le développement de leur exploitation agricole.



#### 3 AXES DE FORMATION

- > Prévention générale
- > Risques spécifiques
- > Risques par filière

95 formations

&

842 stagiaires

en 2022

En 2022, **70 entreprises agricoles** ont bénéficié des aides financières (AFSA ou AFSE) pour un montant total de **118 527 €.**

# UN ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS |

## PETITE ENFANCE - JEUNESSE

La MSA soutient les structures petite enfance et loisirs avec un financement rénové. Dans ce cadre, **589 structures** ont été financées pour un montant total de plus de **2,5 millions d'€**.



Une enveloppe de **20 000 €** a permis à **49** jeunes de bénéficier en **2022** d'une aide à la poursuite d'études.

Partir pour rebondir : une bulle d'oxygène pour tous. En **2022**, **79 personnes accompagnées** par le service social ont pu bénéficier d'un soutien financier pour partir en vacances.

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

L'aide exceptionnelle de solidarité, dite "**prime de rentrée**" a été versée à partir du 15 septembre par la MSA. Cette aide consiste en un versement exceptionnel et unique de **100 euros par foyer, plus 50 euros par enfant à charge**, auxquels peuvent prétendre les bénéficiaires de certaines prestations familiales et sociales, ainsi que les étudiants boursiers. Elle a été versée directement par la MSA à tout foyer dont les membres relèvent du régime agricole et remplissant les conditions d'accès.



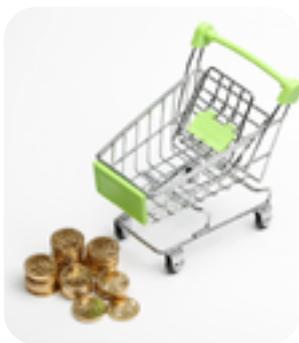
### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### LOI POUVOIR D'ACHAT : LES PRESTATIONS SOCIALES VERSÉES PAR LES MSA REVALORISÉES DE 4%

Pour faire face à la hausse des prix et afin de soutenir le pouvoir d'achat des Français, le Gouvernement a annoncé une **revalorisation de plusieurs prestations sociales à compter du 1er juillet 2022**. Cette revalorisation concerne les prestations sociales relevant du domaine de la santé, de la retraite, du logement, du handicap et des prestations familiales, ainsi que de la prime d'activité et du RSA.

#### CHÈQUE ALIMENTATION & VIE QUOTIDIENNE

En action sociale, afin de soutenir le pouvoir d'achat des plus fragiles, il a été décidé le versement d'un **chèque d'une valeur de 140 € pour près de 2 430 bénéficiaires et un montant global de 340 200 €**.



## FAMILLE

Pour accompagner l'arrivée de votre enfant, la MSA vous verse des **indemnités journalières** ou une **allocation de remplacement**.

Pour faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant, la MSA verse sous conditions de ressources une **prime à la naissance / prime à l'adoption**.

En **2022**, les prestations familiales versées représentaient un montant de **32 millions d'€**.



En **2022**, **450 personnes** ont bénéficié de l'aide aux temps libres permettant aux familles d'inscrire leurs enfants en centre de loisirs, pour une moyenne d'un montant de **76 €** par bénéficiaire.

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### Loi CHASSAIGNE 1 & 2

La revalorisation des "petites retraites" agricoles est un objectif constant de la MSA.

Deux avancées majeures ont été obtenues récemment : la loi du 3 juillet 2020 (Chassaigne 1) a revalorisé les retraites des chefs d'exploitation ; la loi du 17 décembre 2021 (Chassaigne 2) est venue revaloriser celles des conjoints et des aides familiaux agricoles.

Les entrées en vigueur se sont respectivement faites fin 2021 et début 2022.

En Alpes-Vaucluse, **3 699 retraités ont bénéficié de la revalorisation de loi Chassaigne 1** et **3 921 assurés étaient concernés par la revalorisation de la loi Chassaigne 2.**

La MSA accompagne ses adhérents au moment de la retraite avec des entretiens individuels retraite réalisés par des conseillers en protection sociale.

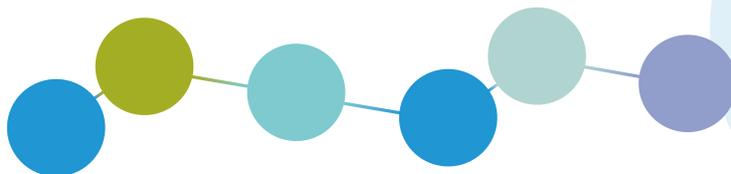
Des dispositifs d'action sanitaire et sociale accompagnent **les personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie** ainsi que leurs aidants (aide à domicile, Bulle d'air, forum de soutien, aménagement de logement, etc.).



En 2022, on compte **832 bénéficiaires** de l'aide à domicile retraités avec un financement de **898 000 €**.

Le service d'action sociale développe des actions pluriannuelles sur les territoires : le programme de soutien aux aidants sur le Vaucluse et la charte des solidarités avec les aînés sur les Alpes.

Il vient également en soutien à la dynamique partenariale, en renforcement des actions existantes mais aussi en créant des services en fonction des besoins.



## AU QUOTIDIEN



Des conseillers en protection sociale et correspondants à l'accueil accompagnent les adhérents pour faire le point sur **leurs droits et situation** lors de rendez-vous prestation.

La MSA **accompagne les bénéficiaires du RSA** vers le retour à l'emploi et verse la prime d'activité.

En cas d'accident et/ou d'hospitalisation, la MSA verse les **indemnités journalières** et accompagne le retour à domicile.

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### SUCCÈS DES RENDEZ-VOUS PRESTATIONS

En 2022, en Alpes-Vaucluse, **787 adhérents ont bénéficié du "rendez-vous prestations MSA"** qui s'assure de l'attribution du bon droit à la bonne personne, au bon moment.

Les rendez-vous prestations englobent **toutes les prestations de base et complémentaires versées par la MSA, en fonction de la situation personnelle de l'adhérent**. Les droits ouverts peuvent concerner la santé (prestations en espèces, CMU-C, carte vitale), la famille (prime d'activité, prime à la naissance, RSA), la retraite (pensions de retraite salariés et non-salariés, pensions de réversion salariés et non-salariés) et les prestations d'action sociale (accueil jeune enfant, aide alimentaire urgence, aide domicile famille) des adhérents et de toute leur famille.



# DES ACTIONS DE PRÉVENTION SANTÉ À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

La MSA conçoit et réalise de nombreuses actions sur les territoires ruraux pour faire évoluer les comportements de ses assurés et donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.



Grâce à **M'T dents**, la MSA offre, tous les 3 ans, un rendez-vous et, si besoin, des soins chez le dentiste aux **jeunes de 3 ans à 24 ans**.



Pour prendre soin de sa santé, la MSA organise des **ateliers alimentation** (ateliers nutrition santé, p'tits ateliers nutritifs) et des **instants santé** (bilan médical et bucco-dentaire, entretien motivationnel) de 16 à 74 ans.



La **vaccination** est le moyen le plus simple et le plus efficace pour se prémunir de certaines maladies infectieuses et de leurs complications. Pour aider les adhérents à se protéger, la MSA prend en charge les vaccins dans certains cas.



La MSA s'engage dans la **prévention de la perte d'autonomie pour les seniors**, notamment en organisant des ateliers santé "Bien Vieillir" (équilibre, mémoire, vitalité, etc.)



La MSA met en place des actions de promotion des dépistages organisés des cancers (sein, colon, col de l'utérus). Le dépistage précoce augmente en effet les chances de guérison.



La MSA propose des **ateliers d'éducation thérapeutique** pédagogiques et ludiques à destination des **personnes atteintes de maladies chroniques** (diabète, maladie cardiaque ou BPCO). L'objectif de ces ateliers est d'aider le patient à apprendre à mieux vivre avec sa maladie.

Au printemps 2022, la MSA a participé à une campagne de promotion du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, en partenariat avec la Caisse primaire d'Assurance Maladie du Vaucluse et le Centre régional de coordination des dépistages des cancers Sud Paca : **5 701 femmes** n'ayant pas réalisé de soins durant les trois dernières années ont été invitées à une consultation d'information et de dépistage.

En 2022, **3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) étaient partenaires**, une dans chaque département.

La MSA expérimente également un "forfait diététicien et psychologue en MSP", autogéré par l'équipe soignante pour :



La MSA s'engage dans la **prévention des addictions et comportements à risques** en intervenant par exemple en Maison Familiale Rurale (MFR).

En 2022, une **intervention** à la MFR de Saint-Auban a été **réalisée auprès de 22 élèves**.

- Faciliter l'accès aux soins en milieu rural ;
- Faire bénéficier aux patients d'une prise en charge financière ;
- Favoriser la prescription de ce type de soins.

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ



Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé qui a vocation à devenir le **carnet de santé numérique interactif de tous les adhérents**. Grâce à ce nouveau service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé. Il intègre un dossier médical qui permet de retrouver en un endroit toutes les informations de santé (traitements, résultats d'examens, radios, ordonnances, vaccinations), une messagerie sécurisée pour échanger avec les professionnels de santé ainsi qu'un agenda médical. Il intègre également un catalogue d'applications, dont le Mémo santé enfant.

>> <https://www.monespacesante.fr/>

Véritable aide-mémoire, le service en ligne Mémo santé enfant est conçu pour être aux côtés des parents dans le suivi de la santé de leurs enfants de 0 à 16 ans, quel que soit son régime de Sécurité sociale.



>> [memo-sante-enfant.fr](https://memo-sante-enfant.fr)

# PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE |

## LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

La feuille de route nationale pour prévenir le mal-être agricole associe la MSA au pilotage du plan qui vise à **prévenir, détecter et accompagner les situations difficiles**.

Dans le cadre de son plan national de prévention du suicide, en s'appuyant sur son guichet unique, la MSA Alpes-Vaucluse **préside et pilote les comités départementaux du mal-être** qui associent les représentants des différents secteurs d'activité et organisations agricoles sur délégation des préfets.

"Humaniser" et "aller-vers" font partie des principes fondamentaux du programme. Afin d'**améliorer la détection précoce des situations de mal-être et ainsi optimiser la prise en charge**, la MSA construit un réseau de "sentinelles" maillant l'ensemble du territoire.

Salariés, exploitants ou encore retraités, toutes les personnes volontaires sont formées au signalement et à l'orientation des personnes confrontées au mal-être.

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

Avec la création du poste de responsable mal-être, la MSA souhaite **accentuer les actions et renforcer les dispositifs mis en place pour lutter contre le mal-être agricole**.

En 2022, les comités ont été mis en place :

- le 9 septembre 2022 dans les Hautes-Alpes ;
- le 4 novembre 2022 dans le Vaucluse ;
- le 22 décembre 2022 dans les Alpes-de-Haute-Provence.



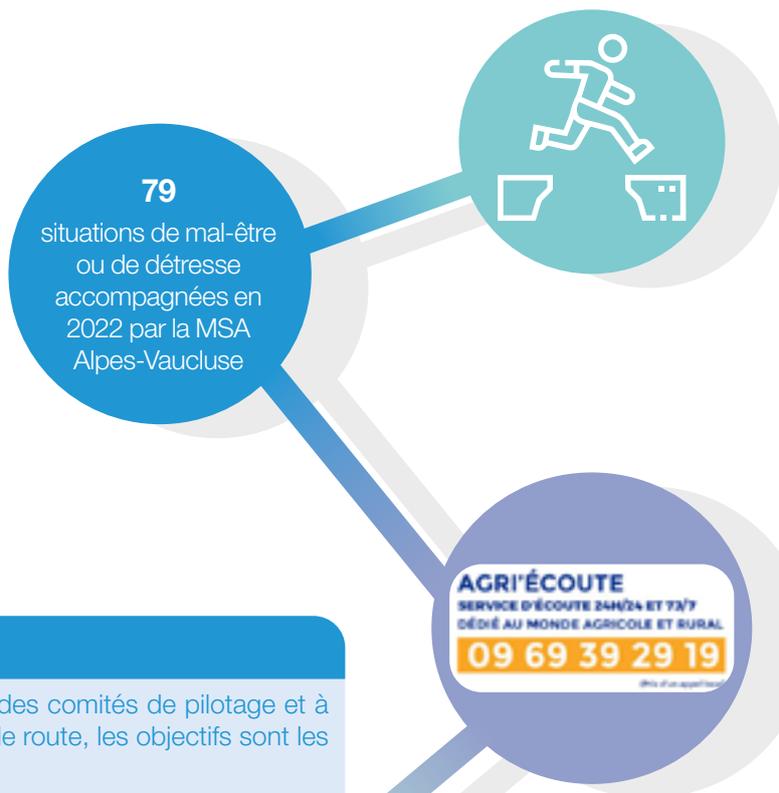
## UNE AIDE AU RÉPIT RENFORCÉE EN 2022

Pour lutter contre les risques psychosociaux et l'épuisement professionnel en milieu agricole, la MSA a mis en place plusieurs dispositifs d'aide au répit, dont le service de remplacement, les séjours vacances, les groupes de paroles et le soutien psychologique.

Depuis le 1er janvier 2022, l'aide au remplacement a été élargie et le temps de répit est passé de 7 à 14 jours.



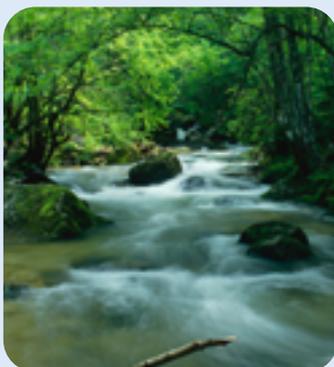
**80 867 €**  
alloués à l'aide au remplacement  
des exploitants  
pour **44** bénéficiaires



**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL  
**09 69 39 29 19**



### PERSPECTIVES 2023 - LE PLAN MAL-ÊTRE SE POURSUIT



En 2023, suite au démarrage des comités de pilotage et à la mise en place d'une feuille de route, les objectifs sont les suivants :

- **former** de nouvelles sentinelles pour chacun des territoires ;
- **réaliser** un diagnostic et un recensement des dispositifs institutionnels existant ;
- **créer** une plaquette d'information faisant la promotion de ces dispositifs ;
- **favoriser** la fluidité du traitement des situations.

# UN ACCOMPAGNEMENT DES ACTIFS |

La MSA est **aux côtés des actifs au quotidien et les accompagne dès leur affiliation au régime agricole.**

- > Accompagnement dans les démarches
- > Suivi personnalisé de leur situation afin de faire correspondre leur affiliation à leur projet

## CÔTÉ SOCIAL

La MSA accompagne individuellement et collectivement les actifs fragilisés en situation de rupture sociale ou professionnelle.

### Exploitant & Employeur

- > Suivi des bénéficiaires du RSA non salariés
- > Réunions et webinaires d'information
- > Maintien en emploi
- > Conseil installation / transmission
- > Accompagnement dans les formalités déclaratives

## CÔTÉ PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

La MSA intervient pour la prévention des risques professionnels et pour la médecine du travail.

### Exploitant & Employeur

- > Information sur les risques
- > Aide à la conception du DUERP
- > Diagnostic personnalisé
- > Formation et animations d'ateliers
- > Aides financières pour la prévention des risques professionnels
- > Médecine du travail



**4 887**  
visites réalisées par les  
médecins et infirmier(e)s  
en santé au travail



**75** entreprises accompagnées :  
aides financières (AFSA/AFSE),  
contrats de prévention  
pour un total de 265 000 €



**95** formations réalisées  
auprès de **245** non-salariés /  
employeurs de main d'œuvre  
et **597** salariés



**68**  
situations accompagnées  
dans le cadre  
du maintien en emploi



**1 969**  
téléchargements de  
l'application Mouv's agri

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### ACCOMPAGNER LES VITICULTEURS

Le chai est le bâtiment où se déroule le processus de vinification, depuis l'arrivée de la vendange jusqu'à la mise en bouteille et l'expédition. Pour aider les vigneron qui envisagent la construction ou la modernisation de ce bâtiment clé où se concrétise le fruit de leur travail, un site "Mon projet de chai", illustré et enrichi de témoignages, a été mis en ligne.

>> <http://monprojetdechai.fr>



En 2022, la MSA Alpes-Vaucluse a mis à disposition un outil en ligne de suivi de vinification pour accompagner les viticulteurs et les aider à améliorer leur santé et sécurité au travail. Le site permet de suivre les vinifications et de connaître la quantité de CO2 produite dans les caves sans enregistrement ou calcul supplémentaire.

>> <http://msa-vinification.fr/>

## CÔTÉ TRÉSORERIE

Face aux aléas du climat ou à une période difficile, la MSA est aux côtés des adhérents dans les moments difficiles en proposant un accompagnement personnalisé et adapté à leur situation.

### Exploitant

- > Modulation des paiements
- > Échéancier de paiements
- > Prise en charge de cotisations
- > Remise de majorations
- > Plan d'apurement

### Employeur

- > Exonérations et remises partielles des cotisations et contributions sociales
- > Plan d'apurement

**489**  
demandes  
d'échéanciers traitées  
pour **2 800 109 €**

**137**  
prises en charge partielles  
de cotisations sur les crédits  
du fonds d'action sanitaire et  
sociale pour un total  
de **304 995 €**

**2 104**  
prises en charge partielles  
de cotisations sur le  
dispositif exceptionnel Gel  
2021 pour un total  
de **8 858 006 €**

**15**  
prises en charge partielles  
de cotisations sur le plan  
de sauvegarde de la filière  
porcine pour un total  
de **75 000 €**

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

Afin de soutenir les exploitants et employeurs les plus touchés par les **dégâts majeurs provoqués par le gel** ayant eu lieu au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2021, un **dispositif exceptionnel de prise en charge de cotisations sociales** a été mis en place par le gouvernement. Le dispositif a été validé par la Commission européenne et les décisions d'octroi de la prise en charge des cotisations sont intervenues à partir d'avril 2022.



Dans le cadre du plan de résilience, le gouvernement a mis en place un **dispositif exceptionnel de prise en charge des cotisations (Pec)** sociales dénommé "PEC résilience" **en lien avec les impacts de la crise en Ukraine**.

Afin de soutenir les **exploitants et employeurs les plus touchés par la crise conjoncturelle rencontrée par la filière porcine**, un dispositif de report de paiement des cotisations et contributions sociales suivi d'un dispositif de prise en charge de cotisations sociales ont été mis en place par le gouvernement dans le cadre du plan de soutien à la filière porcine.



## PERSPECTIVES 2023 - EXPLOITANTS AGRICOLES : UNE SEULE DÉCLARATION DE REVENUS À RÉALISER

À compter de 2023, les exploitants agricoles ne réalisent plus la déclaration des revenus professionnels auprès de leur caisse de MSA.

Pour simplifier les démarches administratives, la **déclaration unique fiscale et sociale** devient la seule déclaration à soumettre auprès des impôts annuellement. Les données renseignées sont ensuite transmises aux MSA pour le calcul des cotisations sociales.

Ce changement majeur s'inscrit dans la démarche "dites-le nous une fois" du gouvernement amorcée avec la loi ESSOC.





LA MSA,  
UN ORGANISME  
RESPONSABLE

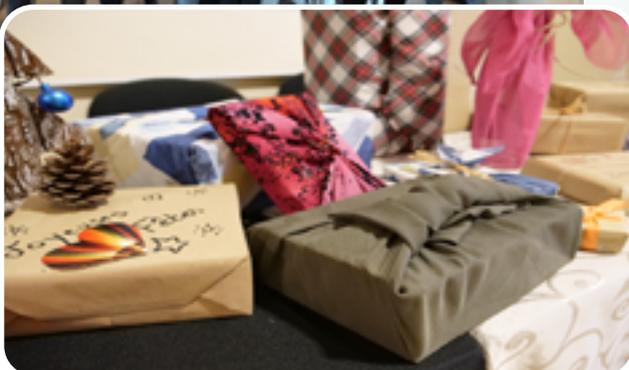
# UNE MSA EN PHASE AVEC SON TEMPS |

En 2022, la MSA Alpes-Vaucluse affirme encore et toujours ses engagements en terme de responsabilité et de solidarité au travers d'événements clés pour l'entreprise.

## MSA SOLIDAIRE : FORTE MOBILISATION !

En 2022 encore, la MSA Alpes-Vaucluse s'est associée au Secours populaire français pour offrir aux enfants, aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées ou isolées la possibilité de passer des fêtes de fin d'année dans la joie.

Plus d'une centaine de dons (jeux, livres, produits d'hygiène, vêtements, denrées alimentaires, etc.) ont été récoltés au travers d'une dizaine de points de collecte dans les départements des Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Ils ont pu être remis aux Secours populaire de Gap et d'Avignon avant les fêtes.



## UN GROUPE-PROJET RSSE VOIT LE JOUR

Consciente de son impact sur les territoires, en 2022, la MSA Alpes-Vaucluse s'est lancée dans une **démarche de responsabilité sociale, sociétale et environnementale** (RSSE). L'objectif est de contribuer à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. Cette démarche se veut durable et participative.

Une quinzaine de collaborateurs engagés se sont portés volontaires pour contribuer à faire évoluer l'entreprise de manière différente en matière de RSSE.

À peine installé, le groupe a proposé une première action : "Noël zéro déchet ou presque". Objectif : faire découvrir des méthodes alternatives (furoshiki, kraft, etc.) pour emballer les cadeaux de Noël. Un succès qui a d'ailleurs été mis en application pour emballer les boîtes solidaires remises au Secours populaire !



## DuoDay : PORTES OUVERTES À L'INCLUSION

À l'occasion de la **semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées** (SEEPH), la MSA Alpes-Vaucluse a accueilli Maryline dans le cadre du DuoDay.

L'objectif de cette journée est d'accompagner une personne en situation de handicap afin de lui permettre de découvrir un métier et ainsi d'être immergée dans le monde professionnel.

Christine a accompagné Maryline tout au long de la journée pour lui faire découvrir son métier de coordinatrice en santé au travail ainsi que de secrétaire médicale avec les collaboratrices de son équipe.

## AU PRINTEMPS, ON NETTOIE SA MESSAGERIE

Le 21 mars, c'était le top départ du challenge "**nettoyage de printemps des messageries**", aux côtés de 9 autres caisses de MSA. Pendant 21 jours, les collaborateurs étaient invités à participer à ce défi pour lutter contre la pollution numérique, souvent invisible à l'œil nu mais aux effets non négligeables pour notre planète. Pourquoi ? Pour prendre conscience de l'impact qu'ont les mails sur l'environnement. Comment ? En prenant le temps de vider sa boîte mail régulièrement pour supprimer au moins 500 MO de mail par personne.

Résultat : avec 163 GO supprimés, notre caisse se hisse à la seconde place du podium et remporte la médaille d'argent !



## UNE JOURNÉE DE MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

Le 1er octobre, à Uchaux (Vaucluse), une action a eu lieu en partenariat avec le Centre régional de coordination des dépistages des cancers Sud-Paca (CRCDC) **à l'occasion d'Octobre rose** : exposition Sein'Art, stands d'informations marche/course solidaire.

Une équipe MSA Alpes-Vaucluse a été constituée pour participer au trail Gapen'Cimes rose. Distance parcourue : 7,22 km !



## PERSPECTIVES 2023 - RSSE, MOBILITÉ ET ESPACES DE TRAVAIL

En 2023, place à l'action pour le groupe-projet RSSE qui s'est donné pour défi d'**impliquer les salariés dans leur quotidien afin d'initier et mettre en pratique une démarche RSSE**.

La MSA Alpes-Vaucluse s'engage dans une **réflexion sur les mobilités liées à son activité** avec notamment la réalisation d'un diagnostic mobilité afin de mieux comprendre les pratiques et besoins entourant les mobilités, diagnostic duquel découlera un plan de mobilité employeur.

La caisse lance également une réflexion sur l'**évolution de ses espaces de travail**, à laquelle seront associés des salariés volontaires.



# À LA MSA, C'EST L'HUMAIN QUI PRIME

Soucieuse de **valoriser ses métiers et de promouvoir ses offres d'emplois**, la MSA dispose d'un site carrière dédié à la recherche d'emplois :

>> [recrutement.msa.fr](https://recrutement.msa.fr)

Toutes les offres sont également publiées sur la page LinkedIn de la MSA Alpes-Vaucluse :

>> <https://fr.linkedin.com/company/msa-alpes-vaucluse>



**65,9 %**  
des salariés ont été formés en 2022



**6,83 %**  
c'est le taux d'emploi direct du personnel handicapé obtenu par la MSA Alpes-Vaucluse en 2022

## ÉVOLUER AVEC UN SERVICE PAIE MUTUALISÉ

La MSA Provence-Azur et la MSA Alpes-Vaucluse ont acté en juillet 2021 la **mutualisation de la gestion de la paie** au 1er janvier 2022.

Cette mutualisation a impliqué de recruter du personnel pour absorber la charge de travail supplémentaire, de former la nouvelle équipe à l'outil et aux processus paie, d'intégrer les spécificités RH de la MSA Provence-Azur, de coordonner le travail avec les équipes RH et comptabilité de cette dernière et d'optimiser nos processus de travail pour plus d'efficacité.

La MSA Alpes Vaucluse, malgré un délai très contraint, a réalisé cette mission avec brio. Les validations de paie ont été un succès sur l'année 2022.



**96/100**  
c'est le score obtenu à l'index égalité Femmes / Hommes en 2022



**64**  
offres d'emploi publiées sur [recrutement.msa.fr](https://recrutement.msa.fr) en 2022 (35 CDI et 29 CDD)



**55**  
collaborateurs recrutés en 2022 (32 CDI et 23 CDD)

## ENGAGÉE DANS LA FORMATION ET L'INSERTION

La MSA Alpes-Vaucluse est engagée dans la **formation de ses salariés** afin de leur garantir une évolution professionnelle.

La MSA Alpes Vaucluse est **mobilisée pour l'emploi et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap**.



### PERSPECTIVES 2023 - UN NOUVEL OUTIL PAIE

Dans le cadre d'une refonte nationale des outils institutionnels, l'outil paie va être remplacé. Plus performant et plus ergonomique, il offrira une présentation différente des bulletins de salaire et permettra notamment un meilleur suivi des dossiers.



## ACTRICE DE LA NON DISCRIMINATION

Conformément aux dispositions légales, la MSA Alpes-Vaucluse a publié l'**index égalité Femmes / Hommes**.

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### LA PÉRENNISATION DU TÉLÉTRAVAIL

Après deux années de crise sanitaire, un accord local a été agréé par la tutelle en novembre 2022. Il fait suite à la charte du travail à domicile mise en place durant la crise sanitaire. Il définit les **modes d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée**.

Le télétravail, en favorisant notamment la réduction des déplacements, s'inscrit dans la démarche RSSE de l'entreprise.



# LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE |

UN BUDGET  
DE FONCTIONNEMENT DE

**39,6**

MILLIONS D'€

## DES ACTIONS DE CONTRÔLE EFFICACES

Pour garantir la bonne utilisation des fonds publics, mais également l'efficacité et la pérennité du système de protection sociale, le régime agricole mène des **actions de contrôle**.

### > LE CONTRÔLE EXTERNE ET LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Nos agents agréés et assermentés du service contrôle veillent à la **bonne application et au respect des textes réglementaires**.

Un dispositif de lutte contre la fraude est déployé sur l'ensemble des activités de la MSA Alpes-Vaucluse. Dans ce cadre, la MSA peut être amenée à **prononcer des sanctions administratives financières et à transmettre aux parquets des plaintes et des procès-verbaux**.

S'ajoutent aux missions menées par la MSA Alpes-Vaucluse, celles conduites dans le cadre du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) en coordination avec les services de l'État et les organismes sociaux.

## UNE CAISSE PERFORMANTE

Conformément aux engagements contractés dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), la MSA Alpes-Vaucluse s'efforce de **conjuguer qualité de service et performance**.

Afin de garantir la continuité du service rendu aux adhérents et une offre globale de protection sociale dans un contexte marqué par la réduction des effectifs et des dépenses de fonctionnement, la MSA Alpes-Vaucluse s'appuie sur **349 collaborateurs investis**.



**539**  
contrôles  
externes



**1 033 367 €**  
de redressements  
suite à contrôle



**76**  
dossiers qualifiés  
de frauduleux



**302 695 €**  
de préjudice subi



**218 485 €**  
de préjudice évité



**8 836**  
dossiers contrôlés



**327**  
anomalies détectées  
grâce aux contrôles et  
aux supervisions

soit un taux d'anomalie de 3,70 %



Impact financier de  
**106 027 €**

### > LE CONTRÔLE INTERNE

Dispositif essentiel pour la certification de nos comptes, **le contrôle interne contribue à la sécurisation de notre activité** pour assurer un service fiable et de qualité à nos adhérents. Il s'agit de servir le bon droit au bon moment et à la bonne personne.

## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### DÉVELOPPEMENT DES ATELIERS KAIZEN

Les **ateliers Kaizen** ou ateliers d'optimisation ont continué de se développer en 2022. L'objectif est que **les acteurs impliqués dans un processus trouvent ensemble les causes des problèmes et dysfonctionnements ainsi que les solutions à apporter pour les traiter**.

L'optimisation des processus contribue à l'amélioration de la qualité du service rendu par la MSA Alpes-Vaucluse à ses assurés.

Le processus local commission de recours amiable (CRA) et les processus nationaux Prime d'activité / Revenu de solidarité active (PPA/RSA) et logement étaient au programme cette année.



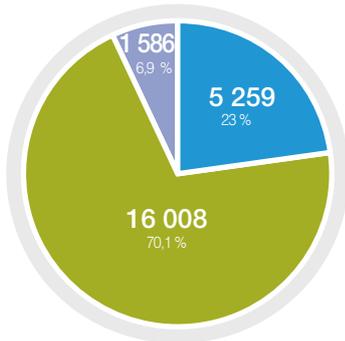
## UNE GESTION ACTIVE DU RISQUE

La gestion du risque fait partie intégrante de la politique de santé et contribue à la **maîtrise médicalisée des dépenses**.

### > CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE

Il s'assure que les **dépenses de santé sont conformes aux exigences réglementaires et aux prescriptions de la Haute Autorité de Santé**.

Il rend des avis concernant les exonérations de ticket modérateur, les demandes d'invalidité et les arrêts de travail.



- Avis obligatoires (exonérations de ticket modérateur, invalidités, etc.)
- Avis dentaires
- Autres avis rendus (appareillage, transports, arrêts de travail, etc.)

**28 607 €**  
récupérés

**22 853**  
avis rendus

**6 480**  
contrôles  
d'arrêts de travail

PLUS DE  
**12**  
MILLIONS D'€  
RECOUVRÉS PAR LA MSA ALPES-VAUCLUSE

## RECOURS CONTRE TIERS

Lorsqu'un adhérent du régime agricole est victime d'un accident de la vie privée ou du travail causé par un tiers, la MSA prend en charge l'ensemble des frais liés à cet accident. Elle exerce ensuite un **recours contre le responsable de l'accident pour récupérer les dépenses engagées évitant à la MSA de supporter des coûts qui ne lui incombent pas**.

La MSA Alpes-Vaucluse exerce le recours contre tiers au titre de la région sud-est, soit une population totale de plus de **787 000** adhérents.



### PERSPECTIVE 2023 - LES MUTUALISATIONS SE POURSUIVENT



En 2017, la MSA Alpes-Vaucluse avait connu une première phase de mutualisations de proximité avec ses partenaires de Corse et de Provence-Azur. Fortes de cette première expérience, les trois caisses entrent en 2023 dans une **seconde vague de mutualisations**. L'objectif est de **répartir entre les caisses les activités de production afin de les sécuriser et de gagner en productivité**.

Concrètement, pour l'adhérent, cette mutualisation sera transparente. Les gains de productivité réalisés sur la production seront réinvestis au service de l'adhérent et de l'animation des territoires.

# LES ASSOCIATIONS DU GROUPE MSA

Depuis près de quarante ans, le Groupe MSA a développé un **réseau d'associations pour favoriser l'emploi et l'accès aux services notamment en milieu rural**, en prolongement de sa politique d'action sanitaire et sociale, pour les familles, les actifs et les seniors.

## UNE OFFRE DE PRÉVENTION



**MSA Services** réalise les évaluations de besoins pour les retraités agricoles, ainsi que les actions de prévention santé du Bien Vieillir dans le cadre d'ateliers collectifs organisés en parcours et en proximité.

En 2022, **909 évaluations** ont été réalisées pour le compte de la MSA et de la CARSAT en Vaucluse.

L'association a animé sur les 3 départements **69 ateliers** sur de nombreuses thématiques comme la mémoire, la vitalité, l'équilibre ou encore le cap bien-être auprès d'environ **600 personnes**.

## DES SERVICES AUX PERSONNES



Les associations **Allogène** et **Présence Verte** favorisent le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ces interventions permettent aux familles actives de concilier vie professionnelle et vie privée.

**Allogène** propose un service mandataire pour les particuliers employeurs et avec **Bulle d'air** une offre de service des aidants familiaux à domicile.

En 2022, le service a bénéficié à **95 personnes** avec **82 salariés** du particulier employeur.

**Présence Verte** permet aux personnes âgées de disposer de leur temps et de leurs moyens en toute autonomie grâce à des dispositifs technologiques innovants, simples et accessibles. La téléassistance permet à l'abonné d'être relié à distance grâce à un transmetteur et un déclencheur pour entrer en contact avec les opérateurs de la centrale d'écoute qui mobilisent, si besoin, le réseau des personnes proches ou les services d'urgence.

En 2022, on compte **3 428 abonnés** sur les 3 départements.

## DES SERVICES POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION

Les deux associations d'insertion par l'activité économique **PVS** et **LASER** ont pour objectif de permettre à des personnes sans emploi (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification et bénéficiaires de minima sociaux), rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

L'association intermédiaire **PVS** met ses salariés à disposition d'utilisateurs pour des missions de travail ponctuelles ou régulières dans de nombreux secteurs d'activité dont, principalement, les collectivités locales, les associations, les particuliers et les entreprises.

En 2022, **PVS** a élargi son offre de service avec la création d'un atelier chantier d'insertion (ACI) pour de la prestation de services en agriculture.

L'entreprise de travail temporaire d'insertion **LASER** met à disposition ses salariés exclusivement auprès d'entreprises du secteur marchand, dont une majorité en agriculture.

En 2022, PVS et LASER ont mis à disposition **404 salariés** pour **214 employeurs**.



## CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

### CERTIFICATION AFNOR DE LA TÉLÉASSISTANCE

Présence Verte s'est engagée depuis 2007 dans une démarche qualité afin de garantir la qualité de service en faisant régulièrement effectuer un audit qualité par un organisme indépendant.

Présence Verte a mis en place une certification NF service qui offre une **garantie supplémentaire de fiabilité du service de téléassistance**.

En 2022, l'association locale Présence Verte Alpes-Vallée du Rhône a rejoint le réseau des associations certifiées.



## SE FORMER AUTREMENT, L'ACAF MSA

Depuis plus de 40 ans, le lycée agricole de Vaison-la-Romaine et les trois centres de formation continue d'Orange, Avignon et Carpentras proposent des **formations professionnelles visant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes** (élèves ou stagiaires). Le lycée propose une filière d'enseignement aux métiers des services à la personne, des services en milieu rural et des territoires. Les parcours proposés vont de la 4<sup>ème</sup> au bac professionnel.

Les centres de formation continue proposent des **actions de formation personnalisée pour l'insertion et la redynamisation ou la qualification des jeunes en difficulté** avec des formations diplômantes tout au long de la vie professionnelle.



### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

#### ZOOM SUR L'ESPACE DE VIE SOCIALE "VENTOUX SOLIDARITÉS" (EVS)

L'année 2022 a consolidé le rôle de l'EVS sur le territoire de Vaison-la-Romaine par son ancrage territorial qui constitue une **réponse pertinente aux besoins de services et de relations de proximité**.

La fréquentation de la structure située en centre ville est en augmentation avec plus de 500 personnes reçues cette année.

L'EVS déploie un programme d'**actions autour de l'accueil, de l'animation et de l'intergénération**.

Par ailleurs, l'EVS met en place un "jardin des partages" destiné à favoriser la participation des habitants pour cultiver et mettre en valeur des produits agricoles locaux dans un cadre convivial et de solidarité.



## L'ASSOCIATION INTER-RÉGIMES ASEPT-PACA



L'association de santé, d'éducation et de prévention sur les territoires de PACA (ASEPT PACA) regroupe les caisses de MSA, la CARSAT et la CAMIEG de la région PACA.

L'ASEPT PACA met en place, sur l'ensemble de la région, des **conférences et événementiels qui offrent une information générale et sensibilisent à la prévention santé**, comme le dépistage des cancers et le Bien vieillir.

Elle s'attache à déployer une offre harmonisée et accessible à l'ensemble des retraités de la région en proposant la mise en place d'un parcours prévention, conçu avec des intervenants experts, qui a pour objectif d'**améliorer ou de renforcer la qualité de vie des seniors** en leur apportant les connaissances et les pratiques qui favorisent l'adoption des comportements protecteurs en santé.

Elle propose également, en appui des campagnes nationales de communication Mars bleu et Octobre rose, des **actions de sensibilisation de la population aux dépistages organisés des cancers**.

### CA S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE

L'ASEPT est pleinement entrée dans sa nouvelle décennie en **confortant sa place d'acteur pivot de la prévention santé** et son ancrage dans le panorama du bien-vieillir en PACA et a proposé aux retraités:

3 forums sur le "numérique" organisés dont 1 sur Avignon

Par ailleurs, l'EVS met en place un "jardin des partages" destiné à favoriser la participation des habitants pour cultiver et mettre en valeur des produits agricoles locaux dans un cadre convivial et de solidarité.



#### PERSPECTIVES 2023

- Déployer le programme d'inclusion numérique des retraités par la mise en œuvre du projet soutenu par la CNAV et les conférences des financeurs : 1 grand forum numérique est programmé le 9 juin à Gap
- Entrée de l'AGIRC ARRCO au sein de la gouvernance et de la direction de l'ASEPT PACA.

# RÉTROSPECTIVE 2022 |

## JANVIER

### MUTUALISATION DE LA PAIE AVEC PROVENCE-AZUR

Notre caisse a été sollicitée par la caisse de Provence-Azur pour prendre en charge la paie de ses salariés. Des délais contraints, un challenge ambitieux : la première paie s'est déroulée avec succès en janvier !



## FÉVRIER - JUIN

### NOTRE ARBRE DES SAISONS VOYAGE

L'arbre des saisons permet de promouvoir une alimentation de saison et de sensibiliser le jeune public aux différentes phases de croissance des végétaux qu'ils consomment. Cette année, il s'est invité au Salon International de l'Agriculture en février et à «Terroirs en fête» au mois de juin. Une diététicienne était présente pour expliquer comment lire le nutriscore et expliquer ce qu'est un goûter équilibré. Dernière étape en octobre pendant l'action «Engagés pour l'alimentation».

## AVRIL

### LES RENCONTRES PRÉVENTION JEUNES (RPJ) SE DÉROULENT EN CORSE LE 7 AVRIL

Organisées chaque année par les MSA Corse et Provence-Azur, les RPJ s'adressent aux étudiants agricoles de 15 à 25 ans. Un moyen original d'impliquer ces futurs professionnels dans des projets de santé - sécurité au travail et de sensibiliser les enseignants et chefs d'établissements à l'intégration de la prévention dans leur projet pédagogique.



## MAI

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLUS

Le 10 mai, nos élus étaient réunis à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) pour l'assemblée générale. L'occasion de valoriser les travaux de l'année écoulée et d'annoncer l'action "Engagés pour l'alimentation".

## JUIN

### LA COG EST DÉCLINÉE EN CPG

Le contrat pluriannuel de gestion (CPG) de la MSA traduit localement les orientations et engagements de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2021-2025 signée entre l'État et la CCMSA. Les objectifs sont déclinés pour mettre en œuvre les orientations stratégiques suivantes :

- garantir un service socle à tous nos adhérents, de qualité, performant et homogène
- mobiliser le guichet unique MSA pour mettre en œuvre les politiques publiques de sécurité sociale, mieux appréhender les attentes et apporter des réponses aux besoins des populations agricoles et des territoires ruraux
- améliorer et démontrer la performance du régime agricole.



## SEPTEMBRE

### LA BOUSSOLE DES JEUNES

Outil numérique à destination des jeunes de 15 à 30 ans, la boussole des jeunes valorise les services et aides pour l'accès à l'emploi, la formation, le logement et la santé sur le territoire d'Avignon (Vaucluse). Une convention de partenariat a été signée entre le Centre régional d'information jeunesse (Crij) Paca et la MSA Alpes-Vaucluse le 1er septembre 2022.



## SEPTEMBRE

### UNE CAISSE EN MOUVEMENT

L'arrivée d'Emmanuelle Camoin, sous-directrice des ressources, en septembre, marque la dernière étape du renouvellement important de l'équipe de direction, qui a donné lieu à plusieurs changements dans le périmètre des agents de direction. Cette évolution répond à une volonté de rendre plus lisible l'organisation, en interne comme en externe.

En 2022, tous les domaines relevant de la maîtrise des risques ont été regroupés sous la responsabilité du directeur comptable et financier. Ce regroupement vise à adopter un pilotage plus dynamique de la caisse afin de conforter ses résultats d'une part et de maîtriser ses coûts d'autre part.

## OCTOBRE

### MED'AGRI : RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES TRAVAILLEURS DU MONDE AGRICOLE

Du 18 au 20 Octobre, les services Santé et Sécurité au Travail des MSA Alpes-Vaucluse, Ardèche Drôme Loire, Provence-Azur et Languedoc ont participé à Med'Agri. Au programme : ateliers sur les TMS (troubles musculo squelettiques) et importance de l'hydratation, animation hygiène sur les chantiers, simulateur de conduite de tracteur, animation/formation sur l'affilage des sécateurs pour améliorer sa productivité et échanges sur les 9 principes de prévention et le document unique.



## NOVEMBRE

### FRANÇOIS-EMMANUEL BLANC EN VISITE EN ALPES-VAUCLUSE

Du 22 au 24 novembre, nous avons reçu la visite de François-Emmanuel Blanc, Directeur Général de la CCMSA. Rencontre avec les élus, visite des sites d'Avignon, Gap et Manosque et réponses aux questions des salariés ont été au programme de ces 2 jours enrichissants.



## DÉCEMBRE

### LE PRÉFET DU 04 INVITÉ À NOTRE CA

Marc Chappuis, préfet du département des Alpes-de-Haute-Provence, participe au Conseil d'Administration du vendredi 9 décembre pour évoquer l'agenda rural et échanger avec les élus.



# Nous contacter

Par courrier :

## MSA Alpes-Vaucluse

Vaucluse - Siège Social  
1 Place des Maraîchers - CS 60505  
84056 AVIGNON Cedex 9

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes  
25B Avenue du Commandant Dumont - CS 36005  
BP 79 - 05015 GAP Cedex

Par téléphone :

**04 90 13 66 66**

En vous connectant à votre espace privé depuis notre site Internet :

[alpes-vaucluse.msa.fr](https://alpes-vaucluse.msa.fr)



L'essentiel & plus encore